

Jules BERGERON

Automne 1978

“Le Québec,
une nation opprimée.”

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES
CHICOUTIMI, QUÉBEC

<http://classiques.uqac.ca/>



<http://classiques.uqac.ca/>

Les Classiques des sciences sociales est une bibliothèque numérique en libre accès développée en partenariat avec l'Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.

UQAC

<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25^e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

Politique d'utilisation de la bibliothèque des Classiques

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l'autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.
- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.

Jean-Marie Tremblay, sociologue
Fondateur et Président-directeur général,
[LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.](#)

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

à partir du texte de :

Jules BERGERON

“*Le Québec, une nation opprimée.*”

In revue *Interventions critiques en économie politique*, no 2, automne 1978, pp. 25-34. Numéro intitulé : “**L’impérialisme et le développement économique.**”

[Madame Diane-Gabrielle Tremblay, économiste, et professeure à l’École des sciences de l’administration de la TÉLUQ (UQÀM) nous a autorisé, le 25 septembre 2021, la diffusion en libre accès à tous des numéros 1 à 27 inclusivement le 25 septembre 2021 dans Les Classiques des sciences sociales.]



Courriel : Diane-Gabrielle Tremblay : Diane-Gabrielle.Tremblay@teluq.ca

Professeure^[L]École des sciences de l’administration

Université TÉLUQ

Tél :^[L]^[SEP]1 800 665-4333 poste : 2878

Police de caractères utilisés :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

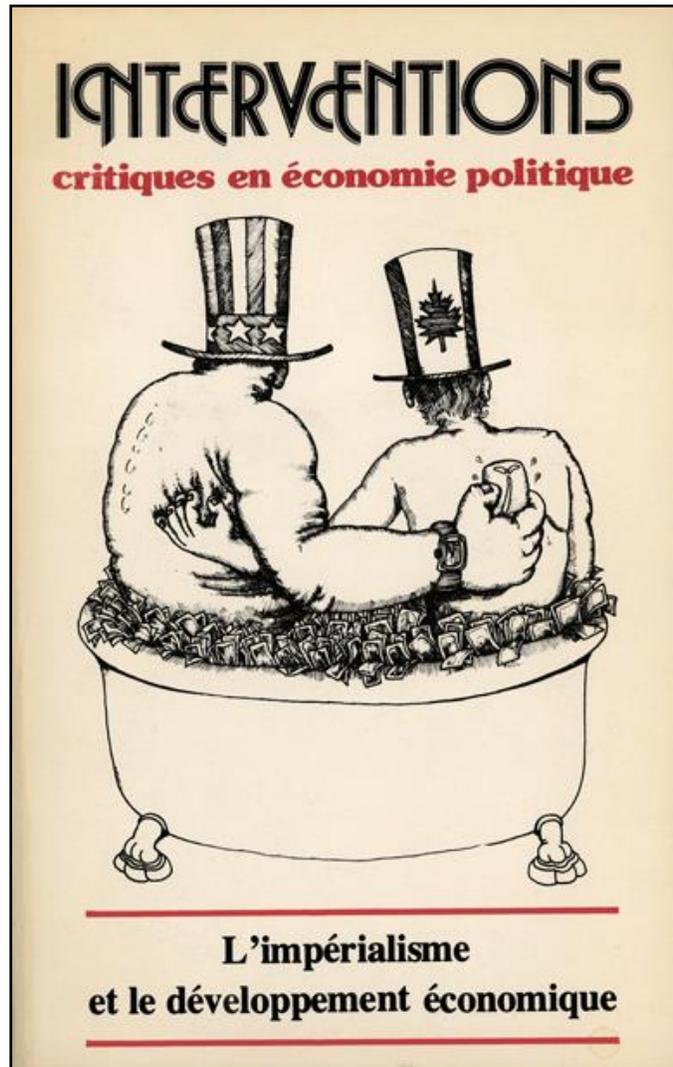
Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 15 octobre 2023 à Chicoutimi, Québec.



Jules BERGERON

“Le Québec, une nation opprimée.”



In revue *Interventions critiques en économie politique*, no 2, automne 1978, pp. 25-34. Numéro intitulé : “**L'impérialisme et le développement économique.**”

Note pour la version numérique : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l'édition papier numérisée.

[25]

Interventions économiques
pour une alternative sociale

No 2

DOSSIER

“ LE QUÉBEC : UNE NATION OPPRIMÉE.”

Jules BERGERON

Le 15 novembre 1976 demeurera, selon bien des personnes, une date mémorable dans l’histoire du Québec et, par ricochet, du Canada. L’élection du premier gouvernement péquiste a remis en cause et pour de bon, la fragilité de l’état canadien, de ses institutions et peut-être de son existence même. Notre histoire au sein de la confédération canadienne est jonchée d’événements qui ont fait que maintes fois, le Québec a remis en cause son appartenance au Canada ou du moins, la place qu’il y avait et les avantages retirés depuis les débuts de son adhésion.

L’article qui va suivre ne veut être en rien une thèse ou un quelconque “traité” sur l’indépendance du Québec mais simplement un essai en guise de contribution au débat proposé par la revue Interventions sur l’impérialisme et la question nationale. Des erreurs s’y glisseront et, par conséquent, la critique n’en sera que mieux accueillie.

I. Le Québec, nation opprimée

Le Québec contemporain a derrière lui plus de 400 ans d’histoire, de la croix mise en terre par Cartier jusqu’aux plus récents palabres sur l’avenir constitutionnel du Canada. Ces quelques siècles d’histoire ont façonné une nation québécoise et, peu à peu, une prise de conscience nationale.

[26]

Avant de parler du Québec comme nation opprimée, il faudrait d'abord le situer en tant que nation. Nous avons d'abord une histoire qui nous est propre au cours de laquelle s'effectue découverte et colonisation du pays, guerres, conquêtes et révoltes. Cette histoire revêt des côtés économiques, politiques, culturels et sociaux. C'est l'histoire d'un peuple, de son arrivée, de son établissement, de ses batailles, de ses défaites, de sa constitution en classes.

Puis, au fur et à mesure que les années ont passé, une culture québécoise s'est développée, exprimant l'âme d'un peuple, sa manière de vivre, ses traditions, sa langue.

La nation québécoise occupe aussi un espace géographique qui lui est propre : un territoire situé en Amérique du Nord, de 595 000 milles carrés, bordé de mers et de baies, traversé par le St-Laurent, où vit une population de 6 millions de personnes, etc.

Au point de vue économique, le Québec possède les attributs d'une nation (tels que décrits par François Perroux) car :

- 1) il regroupe un ensemble d'activités économiques et d'industries diversifiées à un certain degré ;
- 2) on y retrouve des espaces polarisés (pôle de développement, de croissance, centres de service, villes à fonction régionale) supportés par des axes de transport, de communications et de développement ;
- 3) le Québec a ses groupes économiques et financiers quoique leur influence soit limitée.

Bien sûr, certaines restrictions s'imposent dans le cas du Québec a) à cause de la distribution de sa population et de la concentration de l'activité économique dans une faible partie du territoire : la hiérarchie urbaine québécoise influence alors l'importance des pôles de croissance, centres de service, etc. b) et dû au fait de son appartenance à la confédération canadienne. L'État québécois possède un certain nombre de pouvoirs certes, mais il doit en laisser ou en partager d'autres avec le

gouvernement fédéral (relations internationales, économie, justice, défense).

Cependant, le Québec, de par ses caractéristiques, forme une nation. Une nation victime d'une oppression et qui arrive difficilement à faire valoir ses droits. L'oppression qu'a connu le Québec a un caractère éminemment historique. Elle débute avec le régime anglais de 1763 : restriction de l'usage de la langue française et de la pratique de la [27] religion catholique ; serment du Test, exclusion des "Canadiens" du gouvernement. Même si l'acte de 1774 tempère quelque peu ces restrictions et que l'acte de 1791 accorde une Chambre d'Assemblée, une politique d'assimilation des Canadiens français sera sournoisement mise en œuvre. Pour ce faire, on fera appel à une abondante immigration anglaise pour "noyer" la nation canadienne française. Il y aura ensuite les viols répétés des droits des citoyens, le boycott et le sabotage délibéré de la Chambre d'Assemblée par le gouvernement en place (dont les membres sont anglophones et nommés par le Roi) ; l'insurrection de 1837-38 sera noyée dans le sang ; le rapport Durham recommandera l'assimilation des "Canadiens" ("un peuple sans histoire"). Suivront les émeutes de Québec en 1918, la conscription lors de la 2^e guerre mondiale, octobre 1970.

La nation québécoise, à travers son histoire, a subi une oppression contre ses droits et contre son existence. Cette vive arrogance ne s'est seulement manifestée par une violation des droits démocratiques d'une nation, par l'usage de lois répressives mais aussi par une non-reconnaissance et des droits du Québec, et de son statut de nation. En agissant de la sorte, les fédéralistes défendent une conception du Canada, soit : un pays, une nation. Conception plus ou moins valable selon certains : y a-t-il vraiment une nation canadienne, une culture, une histoire canadienne ? La négation de la thèse des 2 races fondatrices, de la nécessité d'un statut particulier par nos dirigeants fédéraux ne fait que traduire le rejet du statut de nation pour le Québec, le refus du plein droit à l'existence d'une nation.

D'autres personnes supposent l'existence d'un Canada unitaire avec une enclave particulière : le Québec.

L'existence d'une entité qui fait exception au Canada reflète la nécessité d'un changement constitutionnel pour assurer la protection des droits de cette entité mais en tant que minorité. Il suffirait d'inclure dans

l’AANB une clause sur le respect des droits des minorités et le Canada trouverait ainsi une solution à ses maux. Erreur... une réforme constitutionnelle véritable réside dans un nouveau partage des pouvoirs, un réaménagement des juridictions fédérales et provinciales et non plus l’ajout de quelques points à un document vieux de plus de 100 ans, dépassé et qui officialise l’oppression dont est victime le Québec. On comprend pourquoi pareille révision constitutionnelle risque de faire peur : on vous dira : “donner plus de pouvoirs aux provinces, ce serait affaiblir l’État fédéral”. Ces messieurs raisonnent [28] en vieux termes : l’État fédéral existe de par les pouvoirs que lui adjuge l’AANB : de par cet acte, il est centralisateur et fort. Parler de nouvel état fédéral avec moins de pouvoirs, c’est, pour eux, envoyer la nation canadienne chez le diable et affaiblir les structures (vieillottes) de l’état canadien.

L’oppression que subit le Québec est non seulement politique mais aussi économique. Les politiques économiques fédérales et l’emprise (de la bourgeoisie canadienne et celle de l’impérialisme) étrangère ont plongé le Québec dans un état de sous-développement et de dépendance, caractéristique d’une nation opprimée. Taux de chômage supérieur à la moyenne nationale, secteur industriel faible et peu diversifié sont le prix que paient les Québécois depuis le début de la Confédération. Certains s’imaginent alors que la question du Québec au sein du Canada se limite à une simple question d’économie et que la solution passe par des réformes de nature économique. Un tel raisonnement est issu de la plus pure bêtise : les intérêts de la nation québécoise ne sont pas seulement des questions de gros sous ou de subventions. Ces intérêts sont d’ordre politique avec des considérations économiques entre autres, de plus, cette approche balaie complètement l’idée de question nationale, rejette les fondements historiques de l’oppression du Québec et s’avère une façon superficielle de poser le problème.

II. L’État fédéral et l’oppression

Constitué par l’AANB, l’État fédéral se voit décerner par les articles 91 à 95 une série de pouvoirs qui lui donneront un gouvernement central fort. À l’époque, les “Pères de la Confédération” raisonnaient en supposant que pour créer une entité politique et économique forte (bref, un pays et une nation), il fallait une constitution nationale qui garantisse

un gouvernement national central et fort. Pour cela, il fallait lui confier des pouvoirs à la mesure de son défi ; la construction d'une nation nécessite la concentration des pouvoirs économiques, financiers, commerciaux, etc. Fort de ses champs de juridictions étendus, le gouvernement s'attaque à la poursuite de la construction de la nation canadienne (les choses ont-elles bien changé depuis 1867 ?) non sans s'attirer les foudres des autorités provinciales. Le Québec sera touché au même titre que les autres [29] provinces ; mais c'est son caractère de nation qui amplifie l'oppression que le fédéral poursuit. Cette oppression prend la forme non seulement d'empiètement dans les champs de juridiction provinciale mais aussi par la prise en charge du fédéral de nouvelles juridictions tel que le permet l'AANB en vertu du pouvoir résiduaire du fédéral. De toute manière, ce dernier ne s'est jamais caché de vouloir élargir le champ de ses juridictions (par le biais de programmes conjoints, par exemple).

Cette oppression revêt d'autres caractères : les diktats du fédéral dans les programmes à frais partagés, le chantage à coups d'ultimatum dans les conférences fédérale-provinciales, le pouvoir de veto du fédéral sur toute nouvelle loi provinciale, etc.

C'est là le côté "constitutionnel" de l'oppression de l'État fédéral. La façade économique n'est pas à dédaigner : en plus des coûts inhérents à une centralisation excessive des pouvoirs, l'agissement du fédéral dans les politiques conjoncturelles et de développement régional a sérieusement nui à la croissance de certaines régions. Les allocations sociales de toute sorte ont plus nui qu'aidé dans bien des cas, de par le manque flagrant de coordination des programmes sociaux, leur manque de cohérence et d'efficacité. Ce ne sont plus des mesures de redistribution du revenu mais de soutien de revenu.

Du point de vue économique (et politique en même temps), l'oppression que mène le fédéral contre le Québec prend la forme d'un "pouvoir de chantage" qui s'est amplifié avec l'élection du PQ en novembre '76 (mais qui existait déjà auparavant) : les provinces n'ayant pas les ressources financières suffisantes pour les responsabilités qui leur incombent d'après le partage des pouvoirs stipulé dans l'AANB, doivent s'en remettre alors au grand frère fédéral pour les questions de gros sous. Remémorons-nous les déclarations des Trudeau, Marchand, Lessard et pensons au gros bout du bâton que détient le fédéral en ce

qui a trait aux politiques économiques, commerciales, sociales et de l'emploi...

Cette oppression s'est traduite par des mesures de répression, de surveillance ou d'intimidation souvent violentes, sanglantes même. Nous n'avons qu'à penser aux émeutes de Québec en 1918, à la crise d'octobre 1970 et aux tactiques de harcèlement employées par la GRC contre les militants syndicaux, de partis politiques, de groupes populaires, etc.

[30]

L'oppression passe aussi par la négation du droit du Québec à s'autodéterminer, à décider de son sort ; alors que l'on louange le nationalisme canadien, on taxe le nationalisme québécois de régressif, raciste, etc.



III. Libération nationale, souveraineté-association ou fédéralisme renouvelé ?

Le 15 novembre 1976, quelque chose a changé au Québec et au Canada. Jamais le problème de la réforme de la constitution canadienne et de l'appartenance du Québec à la Confédération ne s'est-il posé de manière aussi crue et claire.

[31]

Le véhicule politique de l'indépendance du Québec, le Parti Québécois, après 10 ans de cheminement plus ou moins serein, voit ses efforts enfin récompensés. Le moment de "la" question et l'heure du choix pour les Québécois est venue. Mais au moment où les instances du PQ continuent de tergiverser sur la formulation de la question du référendum, il y a lieu d'observer la manière dont le PQ pose le problème de la question nationale. Son programme, les manchettes des journaux, les déclarations du cabinet péquiste et le discours de Lévesque à l'Economie Club de New-York (en janvier '77) nous fournissent de bonnes indications.

La solution du Parti Québécois à la question nationale tourne autour de la souveraineté-association, de la formation d'un État souverain politiquement mais économiquement associé au reste du Canada. Cette réponse au problème québécois repose sur les prémisses suivantes :

- 1) au sein de la confédération actuelle, le Québec est bloqué dans presque tous les domaines possibles ;
- 2) il ne maîtrise pas les leviers de sa vie politique ;
- 3) le développement économique, dans le cadre canadien, se fait au profit de l'Ontario et de l'Ouest ;
- 4) le gouvernement fédéral force le Québec à lui abandonner de plus en plus de pouvoir ;
- 5) le fédéralisme est non rentable pour le Québec ;
- 6) le peuple québécois doit être maître de son destin et sa survie n'est pas assurée dans le cadre confédératif canadien ;
- 7) il y a nécessité d'interdépendance avec les autres pays.

La libération nationale, si chère aux plus nationalistes des indépendantistes québécois, prend maintenant les noms de "souveraineté-association", de nouveau "partnership" et même de "changement de statut constitutionnel". La dialectique péquiste s'inscrit dans les fondements de la "quiet indépendance", soit :

- le respect des règles du jeu même si l'indépendance est normale et inévitable ;
- la tenue d'un référendum ;
- une indépendance par étapes qui traduira le principe du "changement dans la continuité".

À travers ce vocabulaire rassurant, on se demande où [32] chercher la "libération nationale", la rupture du lien fédéral. Ce que propose le PQ, comme le dit Pierre Vallières, c'est une indépendance "de papier", une proposition de réforme constitutionnelle qui a bien trouvé sa place dans le débat actuel sur une possible 3^e voie pour le Canada. Le nouveau type d'association proposée par le PQ contient une clause d'union économique qui fait pas mal la manchette de l'actualité... et curieusement, un semblable vocabulaire entourait la confédération canadienne de 1967... N'a-t-on pas entendu récemment Claude Morin parler de la possibilité d'un Parlement fédéral où siègeraient les députés d'un Québec indépendant pour gérer ensemble les biens mis en commun entre le Québec et le Canada ? Décidément, le PQ aurait trouvé une bonne audience à la Commission Pépin-Robarts...

Certes, renier le PQ, ce serait ignorer "des forces historiques... des affirmations collectives qu'il embraye" comme l'affirme Jacques Grand Maison. Mais de la manière dont le PQ dilue le débat et la question nationale même, on se demande s'il n'y a pas de la part du gouvernement péquiste une sorte de mépris de l'histoire des aspirations nationales des Québécois. Serait-ce par électoralisme ? Le chemin emprunté par le PQ depuis son congrès national de 1973 en laisse fortement l'odeur... Au fond, on peut se demander si le PQ ne poserait pas le problème de manière superficielle comme sait si bien le faire la petite bourgeoisie... L'histoire du mouvement indépendantiste nous raconte que

cette option est issue non seulement d'aspirations profondément populaires mais aussi d'intérêts petits bourgeois qui ont tôt fait de récupérer le mouvement à leur profit et de s'appropriier à leurs propres fins le combat québécois.

Le PQ ne fait donc que suivre une voie historique qui le laisse héritier d'une tradition petite bourgeoise du combat contre l'oppression nationale. Il ne changera rien au système capitaliste prévalant au Québec et Lévesque s'est empressé de rassurer qui voulait bien l'entendre, à New-York ou ailleurs. Par sa façon de poser le problème de la question nationale et par le contenu de son programme, le PQ ne fait que prouver une chose : l'incapacité de la petite bourgeoisie de résoudre la question nationale, si ce n'est que de mener une entreprise de récupération sur cette question et s'appropriier à son strict profit le combat contre l'oppression du Québec.

[33]

IV. La classe ouvrière : fer de lance du combat québécois

Québec indépendant ou non, tant que le capitalisme et ses institutions prévaudront, le prolétariat demeurera le bouc émissaire de la bourgeoisie. Cette dernière a ses intérêts liés à l'impérialisme et même si une fraction est favorable à l'indépendance du Québec, ses intérêts lui commandent de lutter pour la conservation du capitalisme au Québec.

Le véritable combat pour l'indépendance du Québec en est d'abord un contre l'oppression nationale et contre l'oppression dont est victime le prolétariat en tant que classe. Seule la classe ouvrière peut mener jusqu'au bout le combat pour l'indépendance, parallèlement avec le combat pour le socialisme. Lénine, dans "*La révolution socialiste et le droit des nations à disposer d'elles-mêmes*" insiste pour que "le socialisme victorieux doit... instaurer une égalité en droit des nations" et donner à celles qui sont opprimées le droit à la libre séparation. Les luttes pour la libération nationale, contre la bourgeoisie et pour la démocratie sont étroitement reliées car l'une dépend de l'autre en ce sens qu'elles font partie intégrante de la lutte pour la victoire du socialisme. D'où la

nécessité pour la classe ouvrière de prendre en mains le combat contre l'oppression, pour l'indépendance et le socialisme.

Jules Bergeron

BIBLIOGRAPHIE

BELLAVANCE, Lionel. *Les partis politiques indépendantistes québécois de 1960-73*. Montréal, les Anciens Canadiens, 1973.

Discours de René Lévesque à l'Economie Club de New-York. *Le Devoir*, 26 janvier 1977.

GRAND MAISON, Jacques. Bilan et avenir de la gauche au Québec : 3) les orientations à revoir. *Le Devoir*, août 78.

GRENIER, Jean. Notes sur les contradictions économiques et politiques au Canada et au Québec. *Dossier Mobilisation*, Montréal, 1972.

LÉNINE. *Oeuvres, tome 22*. Paris, Éditions sociales et Moscou, Éditions du Progrès.

[34]

LEVITT, Kari. *La capitulation tranquille*. Montréal, Réédition-Québec, 1972.

PARÉ, Jean et Yves Taschereau. Les scénarios de l'indépendance. *L'Actualité*, février 1977. p. 17-22. PARTI QUEBÉCOIS. *Programme*. Édition 1975.

3 travaux personnels : sur la violence au Québec (Cegep de Trois-Rivières, décembre 1974), sur la "National Policy" (UQTR, février 1978) et sur les transferts sociaux (UQTR avril 1978)